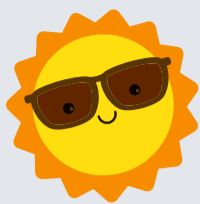
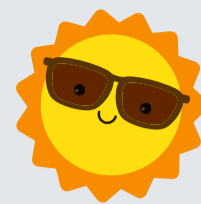


# Centre de vacances d'été



## RECRUTEMENT DU PERSONNEL



### ANIMATEUR (TRICE) 1<sup>ère</sup> catégorie

- Âge : à partir de 18 ans ;
  - Être détenteur du brevet d'animateur après une formation théorique de 150 heures ;
- OU BIEN**  
Être détenteur d'au minimum un diplôme ou certificat de l'enseignement technique secondaire supérieur orientation sociale ou pédagogique ;
- OU BIEN**  
Être détenteur d'un diplôme ou certificat de l'enseignement supérieur sociale, pédagogique ou Education physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale ;
- OU BIEN**  
Être détenteur d'un diplôme ou certificat de l'enseignement technique secondaire supérieur de puéricultrice ou aspirante en nursing (plus spécifiquement pour les moins de 6 ans) ;
- OU BIEN**  
Être détenteur d'un brevet d'instructeur en Education Physique, sport et vie en plein air délivré par la direction centrale des organisations de jeunes et adultes ;  
ET d'une expérience utile de 150 heures en Centre de vacances ;
- ⇒ 1<sup>ère</sup> période : du 14 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025  
⇒ 2<sup>ème</sup> période : du 4 au 14 août 2025

### COORDINATEUR (TRICE) ADJOINT(E)

- Âge : à partir de 20 ans ;
  - Être détenteur du brevet d'animateur après une formation théorique de 150 heures ;
- OU BIEN**  
Être détenteur d'un diplôme ou certificat de l'Enseignement Supérieur social, pédagogique ou éducation physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale  
ET justifier 150 heures d'expérience utile en Centre de vacances ;  
Être titulaire du permis B
- ⇒ 2<sup>ème</sup> période : du 4 au 18 août 2025



### ANIMATEUR (TRICE) 2<sup>ème</sup> catégorie

- Âge : à partir de 18 ans
- ⇒ 1<sup>ère</sup> période : du 14 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025  
⇒ 2<sup>ème</sup> période : du 4 au 14 août 2025

### PERSONNEL D'ENTRETIEN

- Âge : à partir de 18 ans
- ⇒ 1<sup>ère</sup> période : du 11 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025  
⇒ 2<sup>ème</sup> période : du 4 au 19 août 2025



### LE CENTRE DE VACANCES SE DÉROULERA À HORRUES, SUR LE SITE DE L'EEPSIS.

Les candidatures écrites doivent parvenir au Service de l'Enseignement de la Ville de Soignies pour le **VENDREDI 11 AVRIL 2025 AU PLUS TARD**

Les candidatures seront **obligatoirement** accompagnées **SOUS PEINE DE NULLITÉ** :

- d'une copie du diplôme ou brevet,
- des attestations en ce qui concerne la pratique en centres de vacances ou du n° d'assimilation octroyé par l'ONE,
- d'un CV,
- d'un extrait du casier judiciaire (modèle 2),
- d'une attestation de scolarité pour les étudiants,
- la (les) période(s) de travail souhaitée(s):

Information complémentaire auprès du Service Enseignement de la Ville de Soignies, Place verte 32 - 7060 SOIGNIES -  
Tél. 067/34.73.48 - laure.florence@soignies.be

